

Présidentielle : « Nous souhaitons très vite un audit sur la situation financière des universités et des organismes » (J.-Y. Le Déaut, PS)

« Nous souhaitons qu'il y ait très vite un audit sur la situation financière des universités et des organismes de recherche, ainsi que sur les financements des initiatives foisonnantes qui ont émergé ces dernières années » : telle est l'une des demandes formulées à François Hollande par Jean-Yves Le Déaut, député (SRC) de Meurthe-et-Moselle et vice-président de l'Opecst, conseiller « enseignement supérieur et recherche » dans l'équipe de campagne du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Évoquant des CPER interrompus « aux deux tiers » et des « plans campus pas totalement financés », le député pointe un « manque de cohérence d'ensemble » de la politique actuelle. « Nous proposerons un nouveau modèle qui privilégiera la coopération et des réseaux maillant le territoire : chaque territoire pertinent doit viser une grande université, qui coordonne l'offre de formation et l'offre de recherche, et négocie avec les organismes de recherche », indique Jean-Yves Le Déaut. Les priorités du candidat du PS en matière d'enseignement supérieur et de recherche seront précisées à Nancy le 5 mars prochain.

AEF : Le dossier lorrain n'a pas été retenu à la 2e vague de l'appel à projets idex (AEF n°162022). Quelles leçons en avez-vous tirées ?

Jean-Yves Le Déaut : L'IRT et les quelques appels à projets obtenus [trois labex et un équipex] ne compensent pas le résultat négatif de l'initiative d'excellence. Concernant le bilan des investissements d'avenir en Lorraine, le compte n'y est pas. Nous avons beaucoup de dossiers qui se situent juste sous la barre de sélection. Si je félicite les gagnants des idex, cette sélection reflète hélas une manière de travailler qui ne croise pas les priorités stratégiques de l'État, des conseils régionaux, des organismes de recherche et des universités. Il y a un décalage entre les priorités du CNRS pour les matériaux – avec la création de l'Institut Jean-Lamour (AEF n°125005) – et le faible nombre de dossiers labellisés dans ce domaine [un labex]. Il faudra faire un bilan financier des investissements d'avenir, pour voir quels crédits ont été distribués et combien restent disponibles. Il faudra aussi faire le bilan des résultats concrets : quel est le nombre d'équipements financés, et où se trouvent-ils ? Par ailleurs, quelle corrélation existe-t-il avec les logiques d'aménagement du territoire ?

AEF : C'est-à-dire ?

Jean-Yves Le Déaut : Le gouvernement ne peut pas à la fois dire qu'il a contractualisé avec les régions pour développer des pôles d'enseignement supérieur et de recherche et les arrêter aux deux tiers des financements, ou encore mettre en place une douzaine de plans campus en lançant en parallèle une série d'appels à projets tous azimuts [les investissements d'avenir]. Quelle est la cohérence d'ensemble ? Le paysage de la recherche va en sortir déséquilibré. Il va sans doute favoriser les forts, sans forcément faire émerger des pôles d'excellence dans des disciplines thématiques fortes. Au niveau des idex, seules quatre universités hors Paris ont été retenues, dont aucune au nord d'une ligne Bordeaux-Strasbourg. Ainsi, Nancy-Metz, Lyon, Grenoble, Lille, Rennes, etc. sont rayées de la carte de France. Les résultats aux investissements d'avenir ne reflètent pas le potentiel scientifique national.

AEF : Si votre candidat remporte l'élection présidentielle, comptez-vous procéder à des modifications particulières concernant le programme d'investissements d'avenir, en termes de fonctionnement ou de gouvernance ?

Jean-Yves Le Déaut : Nous souhaitons plutôt qu'il y ait très vite un audit sur la situation financière des universités et des organismes de recherche, ainsi que sur les financements des

initiatives foisonnantes qui ont émergé ces dernières années. Premièrement, il s'agit de vérifier que les crédits sont bien là. Pour moi, l'équipe de Nicolas Sarkozy s'était engagée sur les CPER : or, il va manquer 750 millions d'euros en fin de contractualisation. Deuxièmement, les plans campus annoncés par Valérie Pécresse ne sont aujourd'hui pas intégralement financés par la vente des actifs d'EDF. Où sont passés les intérêts financés qui auraient dû abonder cette ligne budgétaire depuis 2007, à hauteur de 350 millions d'euros environ ? Troisièmement, songeons au foisonnement des dossiers investissements d'avenir, censés représenter 17 milliards d'euros pour l'enseignement supérieur et la recherche. Où en sommes-nous dans les attributions financières ? Où est passé cet argent qui pour certains reste virtuel ? Ce ne sont que les intérêts de la dotation qui seront versés aux équipes. En fonction du bilan établi, les fonds non engagés devraient selon nous renforcer des secteurs où la qualité scientifique est excellente, mais qui n'ont pour autant pas bénéficié des résultats aux investissements d'avenir, notamment au niveau des idex. Il nous apparaît anormal que certains grands pôles de recherche et certaines universités ne figurent nulle part.

Deuxième enjeu fort, que faire pour assurer la poursuite des CPER ? Et comment les intégrer aux plans campus ? Troisième point, nous devrions revenir à une contractualisation avec les pôles de recherche et les universités, sans quoi nous conserverons un mille-feuilles sans cohérence ni plan stratégique. En tout état de cause, non, nous ne jetterons pas les résultats des idex ou des autres appels à projets avec l'eau du bain, mais nous accélérerons le versement des crédits promis et lutterons contre la désertification scientifique de certains territoires.

AEF : Estimez-vous que l'effort financier n'a pas été à la hauteur, au cours du dernier quinquennat ?

Jean-Yves Le Déaut : C'est une évidence. Il y a un paradoxe entre l'affichage de la politique de recherche des cinq dernières années et la réalité vécue dans les laboratoires. Il faut évoquer les incertitudes sur le financement de la recherche, avec la baisse des crédits de base des organismes, de l'ordre de - 20 % pour le CNRS. Et, si l'ANR (Agence nationale pour la recherche) aurait pu compenser cette baisse de crédits, cela n'a pas été le cas, car son budget est également en baisse de 15 %. Les seuls milliards supplémentaires vraiment versés le seront dans le cadre du CIR, à année 'n+2' [4,7 milliards engagés sur le CIR 2011, dont 3,5 milliards pour les grandes entreprises et 1,2 milliard pour les PME]. Cet argent n'a donc pas bénéficié à la recherche publique.

AEF : Justement, sur le crédit impôt recherche, comment souhaitez-vous le voir évoluer ?

Jean-Yves Le Déaut : Nous voulons le réserver aux PME-PMI, aux entreprises labellisées 'EIC' (entreprise d'innovation et de croissance), à celles qui embauchent des docteurs, et aux filières stratégiques. Nous souhaitons pouvoir l'étendre, pour prendre en compte l'innovation. Car aujourd'hui, Bercy peut refuser l'octroi du CIR sur une définition très étriquée de la notion de recherche en entreprise ; la preuve du concept fait partie de la valorisation de la recherche. Le nouveau dispositif, les grandes entreprises pourraient en bénéficier, mais à condition qu'elles s'engagent dans des projets collaboratifs avec des PME ou qu'elles contribuent réellement à la hausse du potentiel scientifique au niveau national. En effet, la part des budgets de recherche privée par rapport au PIB a peu augmenté ces dernières années.

AEF : Concernant la LRU, souhaitez-vous son aménagement à la marge, ou sa remise à plat pour repartir sur de nouvelles bases ?

Jean-Yves Le Déaut : Il faut modifier en profondeur la LRU. François Hollande veut garantir une autonomie réelle aux universités, tout en assurant davantage de collégialité et de

démocratie. Cette évolution doit être précédée d'une large concertation : nous souhaitons organiser rapidement, dès l'automne, des assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour déboucher ensuite sur une loi-cadre spécifique.

Cette autonomie pose plusieurs questions. L'État a donné aux universités la charge des salaires, mais n'a pas prévu le mécanisme d'actualisation, ce qui a causé des difficultés pour certaines universités. Nous avons assisté à un désengagement de l'État. Si nous laissons filer les choses, nous verrons fondre le service public et supprimer nombre de postes d'enseignants-chercheurs. Dans ces conditions, nous réaffirmons la nécessité d'un cadre national pour les statuts des personnels. Autre priorité, nous voulons contractualiser avec les universités sur la lutte contre l'échec dans le premier cycle. Et, comme l'enseignement supérieur fait partie des missions de l'État, il faudra également veiller à la notion d'aménagement du territoire. Nous sommes en faveur d'une autonomie qui permette aux universités de prendre des initiatives pédagogiques, de dispenser des moyens pour la politique de recherche, de développer des partenariats avec les organismes de recherche, de contractualiser avec les entreprises, de négocier avec les régions, de s'organiser sur chaque territoire.

AEF : Comment cette vision se traduirait-elle au niveau de la structuration du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

Jean-Yves Le Déaut : Avoir une stratégie, ce n'est pas se limiter à huit pôles d'excellence en France, dont quatre à Paris. Il faut assurer une cohérence et contractualiser hors de ces pôles. Nous proposerons un nouveau modèle qui privilégiera la coopération et des réseaux maillant le territoire : chaque territoire pertinent doit viser une grande université, qui coordonne l'offre de formation et l'offre de recherche, et négocie avec les organismes de recherche. Et parler d'universités « têtes de réseau » ne signifie pas que les autres n'auront rien. La Lorraine est un bon exemple, puisqu'en ayant trois universités à Nancy et une associée à Metz, des points de force se développeront plus vite à Metz. La réussite de l'IRT en témoigne. Ainsi, nous voulons réduire les clivages croissants et la concurrence effrénée entre universités, que le PIA (programme d'investissements d'avenir) a eu tendance à exacerber.

Deuxième aspect, et comme je l'avais suggéré dans un rapport à Lionel Jospin en 1999 (1), il faut qu'on associe plus les organismes de recherche et les universités ; si les UMR ont bien progressé au CNRS, ce n'est pas le cas pour tous les organismes de recherche. La configuration actuelle, où l'on voit l'ANR devenir programmateur, n'est pas un bon système. Les programmes de l'ANR ne doivent pas se substituer aux plans stratégiques des organismes de recherche. Ses missions devraient être recentrées sur l'aide aux jeunes chercheurs et la définition de thématiques prioritaires, celles-ci devant être discutées en aval devant le Parlement. En somme, il faut assurer l'équilibre entre le financement de base par les organismes de recherche et le financement par projets. Cela signifie que les organismes de recherche devraient garder à la fois leur rôle de programmateur et celui d'opérateur de recherche.

AEF : Et en termes d'évaluation ?

Jean-Yves Le Déaut : Nous avons aujourd'hui une évaluation qui concerne les hommes, les équipes, les laboratoires, les projets, les organismes de recherche, les universités. Mais dans l'ensemble, ce système est très complexe, un peu confisqué par les experts. Et tout le monde devient évaluateur. Il faudra une transformation radicale, afin que l'évaluation soit plus un accompagnement qu'une sanction.

D'autres points nous tiennent à coeur. Concernant la loi Gasparrin, nous nous opposons à la

philosophie selon laquelle la formation des enseignants se ferait « notamment » dans les universités. Nous sommes en faveur d'une entrée progressive dans le métier : une réflexion doit s'engager sur la nécessité de promouvoir un pré-recrutement puisque l'on constate aujourd'hui une chute du nombre de candidats. Et d'autre part, où le mettre en oeuvre ? Où placer le concours ? Cela nécessite des ajustements.

Dernière chose, nous souhaitons voir doubler le nombre de docteurs formés par an en France, et renforcer les effectifs de doctorants étrangers : il faut revoir leur statut, faciliter leur insertion professionnelle, développer la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives, et encourager la présence de docteurs au plus haut niveau, dans la fonction publique.

AEF : Pour ce qui est de l'organisation ministérielle, laquelle sera retenue, selon vous ?

Jean-Yves Le Déaut : Ce sera bien sûr à François Hollande, en cas d'élection, de décider de cette organisation. Je suis personnellement très opposé à ce qu'on coupe l'enseignement supérieur de la recherche et pense, compte tenu de l'évolution des filières technologiques, qu'il convient de lier enseignement supérieur, recherche et innovation. Cette organisation peut se concevoir dans le cadre d'un grand ministère avec l'Éducation nationale ou dans le cadre de ministères séparés